

## Compte-rendu du Conseil municipal du 15 avril 2011

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

M. Jean BOURRAT étant absent en début de séance, on commence par les délibérations :

Délibération pour la dématérialisation des marchés publics : convention à signer avec le Conseil Général (qui assure l'accompagnement lors de la mise en place de la télétransmission des actes des marchés publics et des actes administratifs) afin de payer moins de 100 € (au lieu de 900 € initialement). Convention signée pour 5 ans, renouvelable une fois. Adoptée à l'unanimité, soit 11 voix (Jean BOURRAT n'étant pas arrivé).

### BUDGET

Compte administratif présenté par Monsieur le Maire :

- Section de Fonctionnement : Dépenses réalisées = 637 738,08 € et recettes (mandats émis) = 875 713,89 €.
- Section d'investissement : Dépenses réalisées = 225 961,11 € et recettes (mandats émis) = 257 365,50 €.
- Vote à main levée effectué sur sollicitation du premier adjoint après que Monsieur le Maire ait quitté la salle : adopté à l'unanimité (11 voix).

Retour de Monsieur le Maire pour la suite de la présentation du budget

Compte de gestion du percepteur : adopté à l'unanimité (12 voix).

Budget prévisionnel 2011 présenté par M. Paul GIRAUDIER, 1<sup>er</sup> adjoint :

- Il se décline de la façon suivante : section de fonctionnement = 1 004 342,65€ et section d'investissement = 398395,67 €.

Adopté à l'unanimité après le départ de M. le Maire de la salle du Conseil.

Monsieur le Maire propose de voter les taux de référence communaux. S'il ne souhaite aucune augmentation de ceux-ci, Monsieur le Maire attire l'attention du Conseil sur la réforme fiscale décidée par le législateur.

En effet depuis cet exercice budgétaire la taxe foncière non bâtie ainsi que la taxe d'habitation qui étaient préalablement perçues par le Conseil Général, sont désormais versées à la commune.

C'est pour cette raison que chacun pourra constater sur sa feuille d'imposition que les taux actuels de la commune sont significativement différents, soit :

16,41 pour la taxe d'habitation

12,21 pour la taxe foncière bâtie

51,95 pour la taxe foncière non bâtie

Taux adoptés à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise que malgré ces taux augmentés, il n'y a aucun changement dans les recettes perçues par la commune. En effet, ces sommes transférées servent à compenser les pertes de financement des communes qui ont un différentiel important entre la taxe professionnelle qu'elles percevaient et les actuels financements des entreprises de leur territoire.

Budget assainissement : Compte administratif 2010 présenté par Monsieur le Maire. :

- Section de fonctionnement : Dépenses réalisées = 50 260,17 € et recettes (mandats émis) = 66 216,84 €.
- Section d'investissement : Dépenses réalisées = 30 649,10 € et recettes (mandats émis) = 40 616,73 €.
- Vote à main levée effectué sur sollicitation du premier adjoint après que Monsieur le Maire ait quitté la salle : adopté à l'unanimité (11 voix).

Budget prévisionnel 2011 présenté par Monsieur le Maire:

- Il se décline de la façon suivante : section de fonctionnement = 78 687,42 € et section d'investissement = 344331,36 €.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose une évolution des prix de la cantine scolaire, tenant compte de l'augmentation du coût de la vie.

Augmentation tickets de cantine : + 2 % (2,55 € à 2,60 € pour les enfants de maternelle et 2,70 € à 2,75 € pour les enfants du primaire).

Vote à main levée : 1 contre et 11 pour.

Augmentation + 5 % pour le ticket des adultes (4,40 € à 4,60 €)

Vote à main levée : 3 contre et 9 pour.

### **Questions diverses :**

- Invitation de la part des Amis de Fenêtres à leur concours de pêche annuel du 1<sup>er</sup> mai.
- Point sur le programme voirie 2011 (Chemins):  
Enrobé à chaud : Le haut du Freney, Liaison entre D1 et D1'.  
Tricouche : Chemin de la Font du cercle  
Point à temps : Les grands Femmes ( de D1 à D1'), la route des œufs, Haut de La Ranche, chemin de Chindo (de chez Liange à D83), rue Danton, l'allée des tilleuls, la Frénée.  
Le reste de l'entretien du réseau voirie sera fait avec de l'enrobé à froid par les employés communaux.
- Remise des prix du fleurissement à prévoir le 29 avril à 18h.

**La date du prochain Conseil municipal a été fixée au vendredi 27 mai 2011 à 20 heures.**